

STATUTS EURL dont l'associé unique assume personnellement la gérance

Société: TD TRANSIT INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée : EURL

Au capital de : 1000 € (mille euros)

Siège social: 66 rue Gaston Doumergue, 76620 LE HAVRE

Le soussigné : Thierry DESBOIS, né à Sucy en Brie (94) le 25 juin 1967, demeurant 66 rue Gaston Doumergue, 76620 Le Havre, a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Article 1er: Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2: Objet

La société a pour objet: L'ensemble des prestations de services visant à prendre en charge toute représentation d'un importateur ou d'un exportateur, auprès des ministères, des administrations douanières, des commissionnaires en douane, ainsi que toutes autres administrations.

Et, plus généralement, toutes opérations , de quelque natures qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3 : Dénomination

Sa dénomination sociale est : TD TRANSIT INTERNATIONAL

Son sigle est : TDTI

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots: « société à responsabilité limitée » ou des initiales : « SARL » et de l'énonciation du capital social.

TD

Article 4: Siège social

Le siège social est fixé à : 66 rue Gaston Doumergue, 76620 Le Havre

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5: Durée

La société a une durée de quatre vingt dix neuf années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6: Apports

Apports en numéraire: Mille euros

M.Thierry DESBOIS apporte et verse à la société une somme totale de mille euros.

La somme totale versée, soit mille euros, a été déposée le 3 octobre 2009 au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation à BNP PARIBAS, agence de Sanvic, 15 rue Romain Rolland, 76600 Le Havre.

Article 7: Capital Social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : Mille euros

Le capital est divisé en mille parts de un euro chacune, intégralement libérées.

Article 8: Gérance

La société est gérée par son associé unique, M.Thierry DESBOIS

Article 9 : Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10 : Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1er octobre et finit le 30 septembre.



Article 11 : Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12 : Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13 : Frais et formalités de publicité

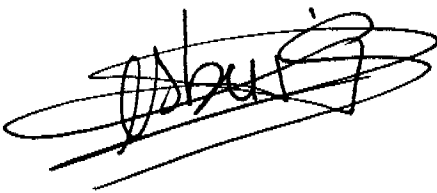
Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait au Havre

le 3 octobre 2009

En trois exemplaires

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. BOUTIN', is written over a set of three horizontal lines that represent the three copies of the document.



BNP PARIBAS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE
Attestation de dépôt de fonds

BNP PARIBAS, SA au capital social de. 1 824 192 214 dont le siège social est à PARIS (75009),
16 Boulevard des Italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449 - RCS PARIS – identifiant CE
FR76662042449 - ORIAS n° 07 022 735, représentée par Mme Catherine HACHE
soussigné,

Atteste par la présente :

- que le compte ouvert sur les livres de son Agence de LE HAVRE SANVIC au nom de la société en formation EURL TD-TI (EURL - Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) au capital de 1000 Euros, dont le siège social est fixé 66 rue gaston doumergue - 76600 Le havre, avec pour objet transit, est créancier de la somme de 1000 Euros représentant 100.00 % du capital libéré de cette société;
- que cette somme est indisponible jusqu'à justification de l'immatriculation de ladite société au Registre du Commerce et des Sociétés;
- qu'elle est en possession d'une liste comportant les nom, prénoms et domicile (ou dénomination, forme et siège social) des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Une photocopie de cette liste, certifiée conforme par ses soins, se trouve jointe à la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le Havre

Le, 3 octobre 2009


Catherine HACHE
AGENCE LE HAVRE